



**MINISTÈRE  
DE LA JUSTICE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



# Chargé d'étude spécialisé dans la diffusion du renseignement (F/H)

Direction : Direction de l'Administration Pénitentiaire

Affectation : Service Nationale du Renseignement Pénitentiaire

État-Major

Statut : Agents de catégorie A

Date de publication 31/03/2023

Date de fin de publication : 11/05/2023

N° de poste :

## Informations générales

|   |  |                |
|---|--|----------------|
| Corps / Grade :   | Directeur Pénitentiaire d'Insertion et de Probation                        |                |
| Domaine fonctionnel RMFP :  | FP2JUS08 JUSTICE   |                |
| Emploi-référence RMFP :   | <a href="#">DIRECTRICE/DIRECTEUR DE STRUCTURE PENITENTIAIRE (FP2SEC16)</a> |                |
| Groupe IFSE :   | 4  | NBI : 0 points |
| Poste vacant <input checked="" type="checkbox"/> Poste susceptible d'être vacant <input type="checkbox"/> |  |                |
| Durée d'affectation attendue sur le poste :   | 3 ans  |                |

## Localisation administrative et géographique

Ministère de la justice / Direction de l'Administration Pénitentiaire / Service National du Renseignement Pénitentiaire

35 rue de la Gare

75019 PARIS

Site Olympe de Gouges

## Description du poste

### Vos activités principales

Au sein de l'état-major du SNRP, vous contribuerez à la structuration d'un service de renseignement. L'état-major est notamment chargé de l'animation du Service, du contrôle de la production et de la synthèse opérationnelle. Directement rattaché à la chefferie de Service, il est le point d'entrée et de sortie du SNRP.

Sous la responsabilité du chef d'état-major et de son adjoint, le titulaire du poste a notamment pour missions de :

- Valoriser la production du Service et contribuer à la pertinence de sa diffusion ;
- Veiller à la conformité de la production du Service : relecture et fiabilisation des notes de renseignement ;
- Sensibiliser et accompagner les cellules interrégionales à la rédaction de notes de renseignement respectant les normes du Service ;
- Participer à l'animation des échelons territoriaux du renseignement pénitentiaire, mener des opérations de sensibilisation/formation, et contribuer au développement du partenariat avec les autres services de renseignement.

### Nombre d'agents à encadrer

A 34     B 2     C 8     Sans objet

### Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions

Poste soumis à une habilitation au Secret de la défense nationale

OUI

NON

Le titulaire de ce poste est soumis à l'ordonnance n° 58-696 du 06 août 1958 modifiée, relative au statut spécial des fonctionnaires des services déconcentrés de l'administration pénitentiaire et au décret n° 66-874 du 21 novembre 1966 modifié, relatif au statut spécial des fonctionnaires des services déconcentrés de l'Administration Pénitentiaire.

Le poste nécessitant d'accéder à des informations relevant du secret de la défense nationale, le titulaire fera l'objet d'une procédure d'habilitation au secret de la défense nationale préalable à sa prise de fonction conformément aux dispositions des articles R.2311-1 et suivants du Code de la défense et de l'IGI 1300 SGDSN/PSE du 09 août 2021.

**Moyens mis à votre disposition (matériel, logiciels spécifiques, véhicules...):** le statut de service de renseignement ne permet pas une description plus détaillée.

### Les activités du service

Service de renseignement au sens de l'article L. 811-4 du code de la sécurité intérieure depuis le 1er février 2017, le service national du renseignement pénitentiaire est constitué d'un échelon central au sein de la direction de l'administration pénitentiaire, des dix cellules interrégionales du renseignement pénitentiaires (CIRP) au sein des directions interrégionales des services pénitentiaires, des délégations locales au renseignement pénitentiaire dans les établissements et des cadres référents du renseignement pénitentiaire au sein de SPIP.

Depuis le 15 juin 2019, le renseignement pénitentiaire, restructuré sous forme de service à compétence nationale, est placé sous l'autorité hiérarchique directe du directeur de l'administration pénitentiaire. Dès lors, l'échelon central du service du renseignement pénitentiaire est chargé d'animer et de superviser, au niveau national, les actions des unités déconcentrées du renseignement pénitentiaire.

Le renseignement pénitentiaire repose sur la collecte, le traitement et la diffusion d'informations en lien avec les risques d'atteinte à la sécurité de l'administration pénitentiaire, aux intérêts de la société, sous des finalités légalement encadrées de prévention contre le terrorisme, de prévention contre la criminalité et la délinquance organisés, et de prévention contre les évasions, de maintien de la sécurité et du bon ordre dans les établissements pénitentiaires.

Le service à compétence nationale élabore la politique nationale du renseignement pénitentiaire, traduite dans sa doctrine, dont il garantit l'application par son réseau. Par ailleurs, il centralise la gestion du recueil, du traitement et de la conservation du renseignement répondant à ses finalités et en lien avec les personnes détenues ou suivies en milieu ouvert. Ces informations peuvent provenir de sources humaines, techniques, partenariales, ouvertes ou fermées.

**Composition et effectifs du service :** le statut de service de renseignement ne permet pas une description plus détaillée.

**Votre hiérarchie :** le statut de service de renseignement ne permet pas une description plus détaillée.

**Vos interlocuteurs métiers :** le statut de service de renseignement ne permet pas une description plus détaillée.

## Votre profil

### Vos principales compétences à mettre en œuvre

| Connaissances                                     | Savoir-faire   |
|---|--|
| Environnement professionnel du domaine d'activité |  |
| Maîtriser les outils bureautiques                 | Capacités rédactionnelles<br>Capacité d'organisation et d'adaptation |
| <b>Savoir-être</b>                                | Animer un réseau   |
| Discrétion  | Capacité d'analyse   |
| Rigueur   |  |
| Savoir travailler en équipe                       |  |
| Sens des relations humaines                       |  |

**Expériences professionnelles antérieures souhaitées :** des connaissances sur le renseignement, l'islamisme radical, le terrorisme, la violence politique ou la criminalité organisée seraient un atout.

**Offres de formation associées à votre prise de poste :** les formations d'adaptation à l'emploi + celles obligatoires à la prise de poste.

**Perspectives d'évolution professionnelle :**

## Informations complémentaires

Le statut de service de renseignement ne permettant pas une description plus détaillée des missions évoquées précédemment, vous pourrez adresser un message à l'adresse ci-dessous pour plus de précisions.

**Organisation de travail :** NC

**Restauration :** NC

**Accessibilité en transport / Parking :** NC

| Vos contacts pour déposer une candidature  |  | La procédure de votre recrutement   |
|--|--|---|
| <b>Renseignements et candidature</b>   |  | Poste nécessitant une enquête administrative de sécurité <input checked="" type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON |
| Lettre de motivation et CV à adresser à :  |  |   |
| <a href="mailto:rh-ba.dap-snrp@justice.gouv.fr">rh-ba.dap-snrp@justice.gouv.fr</a> |  |   |

Vous voulez en savoir plus ?

<http://justice.gouv.fr>

<https://lajusticerecrute.fr/>



# Chef de la section contre-terrorisme (F/H)

Direction : Direction de l'Administration Pénitentiaire

Affectation : Service Nationale du Renseignement Pénitentiaire

Bureau de l'Investigation et de l'Analyse

Statut : Agents de catégorie A

Date de publication 31/03/2023

Date de fin de publication : 11/05/2023

N° de poste :

## Informations générales

|   |  |                |
|---|--|----------------|
| Corps / Grade :   | Directeur Pénitentiaire d'Insertion et de Probation                        |                |
| Domaine fonctionnel RMFP :  | FP2JUS08 JUSTICE   |                |
| Emploi-référence RMFP :   | <a href="#">DIRECTRICE/DIRECTEUR DE STRUCTURE PENITENTIAIRE (FP2SEC16)</a> |                |
| Groupe IFSE :   | 3-1  | NBI : 0 points |
| Poste vacant <input checked="" type="checkbox"/> Poste susceptible d'être vacant <input type="checkbox"/> |  |                |
| Durée d'affectation attendue sur le poste :   | 3 ans  |                |

## Localisation administrative et géographique

Ministère de la justice / Direction de l'Administration Pénitentiaire / Service National du Renseignement Pénitentiaire  
35 rue de la Gare  
75019 PARIS  
Site Olympe de Gouges

## Description du poste

### Vos activités principales

Composée d'une équipe pluridisciplinaire d'analystes, la section contre-terrorisme revêt une double mission :

- Assurer un suivi individuel des objectifs du service, en matière de prévention du terrorisme et de la radicalisation ;
- Mener des investigations sur des projets/individus porteurs de menaces terroristes.

Outre les fonctions classiques de chef de section (management, gestion de service, animation de réunion, etc.), il est attendu du chef de section qu'il pilote les investigations en cours, supervise les suivis des objectifs en cours et apporte son concours aux échelons régionaux dans son domaine de compétence. Il peut également être amené à représenter le service auprès des services partenaires et à intervenir dans des actions de formation.

### Nombre d'agents à encadrer

A  B  C  Sans objet

### Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions

Poste soumis à une habilitation au Secret de la défense nationale OUI  NON

Le titulaire de ce poste est soumis à l'ordonnance n° 58-696 du 06 août 1958 modifiée, relative au statut spécial des fonctionnaires des services déconcentrés de l'administration pénitentiaire et au décret n° 66-874 du 21 novembre 1966 modifié, relatif au statut spécial des fonctionnaires des services déconcentrés de l'Administration Pénitentiaire.

Le poste nécessitant d'accéder à des informations relevant du secret de la défense nationale, le titulaire fera l'objet d'une procédure d'habilitation au secret de la défense nationale préalable à sa prise de fonction conformément aux dispositions des articles R.2311-1 et suivants du Code de la défense et de l'IGI 1300 SGDSN/PSE du 09 août 2021.

**Moyens mis à votre disposition (matériel, logiciels spécifiques, véhicules...):** le statut de service de renseignement ne permet pas une description plus détaillée.

### Les activités du service

Service de renseignement au sens de l'article L. 811-4 du code de la sécurité intérieure depuis le 1er février 2017, le service national du renseignement pénitentiaire est constitué d'un échelon central au sein de la direction de l'administration pénitentiaire, des dix cellules interrégionales du renseignement pénitentiaires (CIRP) au sein des directions interrégionales des services pénitentiaires, des délégations locales au renseignement pénitentiaire dans les établissements et des cadres référents du renseignement pénitentiaire au sein de SPIP.

Depuis le 15 juin 2019, le renseignement pénitentiaire, restructuré sous forme de service à compétence nationale, est placé sous l'autorité hiérarchique directe du directeur de l'administration pénitentiaire. Dès lors, l'échelon central du service du renseignement pénitentiaire est chargé d'animer et de superviser, au niveau national, les actions des unités déconcentrées du renseignement pénitentiaire.

Le renseignement pénitentiaire repose sur la collecte, le traitement et la diffusion d'informations en lien avec les risques d'atteinte à la sécurité de l'administration pénitentiaire, aux intérêts de la société, sous des finalités légalement encadrées de prévention contre le terrorisme, de prévention contre la criminalité et la délinquance organisés, et de prévention contre les évasions, de maintien de la sécurité et du bon ordre dans les établissements pénitentiaires.

Le service à compétence nationale élabore la politique nationale du renseignement pénitentiaire, traduite dans sa doctrine, dont il garantit l'application par son réseau. Par ailleurs, il centralise la gestion du recueil, du traitement et de la conservation du renseignement répondant à ses finalités et en lien avec les personnes détenues ou suivies en milieu ouvert. Ces informations peuvent provenir de sources humaines, techniques, partenariales, ouvertes ou fermées.

**Composition et effectifs du service :** le statut de service de renseignement ne permet pas une description plus détaillée.

**Votre hiérarchie :** le statut de service de renseignement ne permet pas une description plus détaillée.

**Vos interlocuteurs métiers :** le statut de service de renseignement ne permet pas une description plus détaillée.

## Votre profil

### Vos principales compétences à mettre en œuvre

| Connaissances  | Savoir-faire   |
|--|--|
| Environnement professionnel du domaine d'activité              |  |
| Maîtriser les outils bureautiques                              | Esprit de synthèse et très bonnes qualités rédactionnelles |
| Solides connaissances dans l'investigation et le renseignement | Capacité d'organisation et d'adaptation et d'autonomie     |
| <b>Savoir-être</b>   | Expérience managériale indispensable                       |
| Discrétion   | Aptitude à travailler en transversalité et en équipe       |
| Rigueur  | Animer un réseau   |
| Savoir travailler en équipe                                    | Capacité d'analyse   |
| Sens des relations humaines                                    |  |

**Expériences professionnelles antérieures souhaitées :** des connaissances sur le renseignement, l'islamisme radical, le terrorisme, la violence politique ou la criminalité organisée seraient un atout.

**Offres de formation associées à votre prise de poste :** les formations d'adaptation à l'emploi + celles obligatoires à la prise de poste.

**Perspectives d'évolution professionnelle :** /

## Informations complémentaires

Le statut de service de renseignement ne permettant pas une description plus détaillée des missions évoquées précédemment, vous pourrez adresser un message à l'adresse ci-dessous pour plus de précisions.

**Organisation de travail :** NC

**Restauration :** NC

**Accessibilité en transport / Parking :** NC

| Vos contacts pour déposer une candidature  |  | La procédure de votre recrutement   |
|--|--|---|
| <b>Renseignements et candidature</b>   |  | Poste nécessitant une enquête administrative de sécurité <input checked="" type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON |
| Lettre de motivation et CV à adresser à :  |  |   |
| <a href="mailto:rh-ba.dap-snrp@justice.gouv.fr">rh-ba.dap-snrp@justice.gouv.fr</a> |  |   |

Vous voulez en savoir plus ?

<http://justice.gouv.fr>

<https://lajusticerecrute.fr/>



# Adjoint au Chef de la Section Évaluation et Suivi de la Radicalisation (F/H)

Direction : Direction de l'Administration Pénitentiaire

Affectation : Service Nationale du Renseignement Pénitentiaire

Bureau de l'Investigation et de l'Analyse

Statut : Agents de catégorie A

Date de publication 31/03/2023

Date de fin de publication : 11/05/2023

N° de poste :

## Informations générales

|   |  |                |
|---|--|----------------|
| Corps / Grade :   | Directeur Pénitentiaire d'Insertion et de Probation                        |                |
| Domaine fonctionnel RMFP :  | FP2JUS08 JUSTICE   |                |
| Emploi-référence RMFP :   | <a href="#">DIRECTRICE/DIRECTEUR DE STRUCTURE PENITENTIAIRE (FP2SEC16)</a> |                |
| Groupe IFSE :   | 4  | NBI : 0 points |
| Poste vacant <input checked="" type="checkbox"/> Poste susceptible d'être vacant <input type="checkbox"/> |  |                |
| Durée d'affectation attendue sur le poste :   | 3 ans  |                |

## Localisation administrative et géographique

Ministère de la justice / Direction de l'Administration Pénitentiaire / Service National du Renseignement Pénitentiaire

35 rue de la Gare

75019 PARIS

Site Olympe de Gouges

## Description du poste

### Vos activités principales

L'adjoint au chef de la section évaluation et suivi de la radicalisation est chargé d'assurer les périodes d'intérim, de seconder le chef de section dans ses missions et d'exercer plus spécifiquement les missions qui lui seront confiées par le chef de section, sous la responsabilité duquel il est placé.

Outre les fonctions classiques d'adjoint au chef de section (management, gestion de service etc.), il est attendu de ce dernier qu'il participe au pilotage de l'activité de la section et notamment :

- Veiller à ce que soient apportées réponses aux sollicitations des autres services de l'administration pénitentiaire, des autorités judiciaires et des services partenaires, soumises à la SESR ;
- Apporter son concours aux échelons régionaux dans son domaine de compétence ;
- Participer à l'animation des échelons territoriaux du renseignement pénitentiaire, mener des opérations de sensibilisation/formation, et contribuer au développement du partenariat avec les autres services de renseignement (dont des actions en région).

### Nombre d'agents à encadrer

A       B       C       Sans objet

### Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions

Poste soumis à une habilitation au Secret de la défense nationale

OUI

NON

Le titulaire de ce poste est soumis à l'ordonnance n° 58-696 du 06 août 1958 modifiée, relative au statut spécial des fonctionnaires des services déconcentrés de l'administration pénitentiaire et au décret n° 66-874 du 21 novembre 1966 modifié, relatif au statut spécial des fonctionnaires des services déconcentrés de l'Administration Pénitentiaire.

Le poste nécessitant d'accéder à des informations relevant du secret de la défense nationale, le titulaire fera l'objet d'une procédure d'habilitation au secret de la défense nationale préalable à sa prise de fonction conformément aux dispositions des articles R.2311-1 et suivants du Code de la défense et de l'IGI 1300 SGDSN/PSE du 09 août 2021.

**Moyens mis à votre disposition (matériel, logiciels spécifiques, véhicules...):** le statut de service de renseignement ne permet pas une description plus détaillée.

### Les activités du service

Service de renseignement au sens de l'article L. 811-4 du code de la sécurité intérieure depuis le 1er février 2017, le service national du renseignement pénitentiaire est constitué d'un échelon central au sein de la direction de l'administration pénitentiaire, des dix cellules interrégionales du renseignement pénitentiaires (CIRP) au sein des directions interrégionales des services pénitentiaires, des délégations locales au renseignement pénitentiaire dans les établissements et des cadres référents du renseignement pénitentiaire au sein de SPIP.

Depuis le 15 juin 2019, le renseignement pénitentiaire, restructuré sous forme de service à compétence nationale, est placé sous l'autorité hiérarchique directe du directeur de l'administration pénitentiaire. Dès lors, l'échelon central du service du renseignement pénitentiaire est chargé d'animer et de superviser, au niveau national, les actions des unités déconcentrées du renseignement pénitentiaire.

Le renseignement pénitentiaire repose sur la collecte, le traitement et la diffusion d'informations en lien avec les risques d'atteinte à la sécurité de l'administration pénitentiaire, aux intérêts de la société, sous des finalités légalement encadrées de prévention contre le terrorisme, de prévention contre la criminalité et la délinquance organisés, et de prévention contre les évasions, de maintien de la sécurité et du bon ordre dans les établissements pénitentiaires.

Le service à compétence nationale élabore la politique nationale du renseignement pénitentiaire, traduite dans sa doctrine, dont il garantit l'application par son réseau. Par ailleurs, il centralise la gestion du recueil, du traitement et de la conservation du renseignement répondant à ses finalités et en lien avec les personnes détenues ou suivies en milieu ouvert. Ces informations peuvent provenir de sources humaines, techniques, partenariales, ouvertes ou fermées.

**Composition et effectifs du service :** le statut de service de renseignement ne permet pas une description plus détaillée.

**Votre hiérarchie :** le statut de service de renseignement ne permet pas une description plus détaillée.

**Vos interlocuteurs métiers :** le statut de service de renseignement ne permet pas une description plus détaillée.

## Votre profil

### Vos principales compétences à mettre en œuvre

| Connaissances                                     | Savoir-faire   |
|---|--|
| Environnement professionnel du domaine d'activité |  |
| Maîtriser les outils bureautiques                 | Très bonne qualité rédactionnelle et de synthèse     |
| Renseignement et/ou investigation                 | Capacité d'organisation et d'adaptation              |
| <b>Savoir-être</b>                                | Animer un réseau                                     |
| Discrétion  | Capacité d'analyse                                   |
| Rigueur   | Maîtriser les délais                                 |
| Savoir travailler en équipe                       | Manager  |
| Sens des relations humaines                       | Aptitude à travailler en transversalité et en équipe |

**Expériences professionnelles antérieures souhaitées :** des connaissances sur le renseignement, l'islamisme radical, le terrorisme, la violence politique ou la criminalité organisée seraient un atout.

**Offres de formation associées à votre prise de poste :** les formations d'adaptation à l'emploi + celles obligatoires à la prise de poste.

**Perspectives d'évolution professionnelle :**

## Informations complémentaires

Le statut de service de renseignement ne permettant pas une description plus détaillée des missions évoquées précédemment, vous pourrez adresser un message à l'adresse ci-dessous pour plus de précisions.

**Organisation de travail :** NC

**Restauration :** NC

**Accessibilité en transport / Parking :** NC

| Vos contacts pour déposer une candidature  |  | La procédure de votre recrutement   |
|--|--|---|
| <b>Renseignements et candidature</b>   |  | Poste nécessitant une enquête administrative de sécurité <input checked="" type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON |
| Lettre de motivation et CV à adresser à :  |  |   |
| <a href="mailto:rh-ba.dap-snrp@justice.gouv.fr">rh-ba.dap-snrp@justice.gouv.fr</a> |  |   |

Vous voulez en savoir plus ?

<http://justice.gouv.fr>

<https://lajusticerecrute.fr/>



# Adjoint au chef de la Cellule Interrégionale du Renseignement Pénitentiaire (F/H)

Direction : Direction de l'Administration Pénitentiaire

Affectation : Service Nationale du Renseignement Pénitentiaire

CIRP de Dijon

Statut : Agents de catégorie A

Date de publication 31/03/2023

Date de fin de publication : 11/05/2023

N° de poste :

## Informations générales

|   |  |                |
|---|--|----------------|
| Corps / Grade :   | Directeur Pénitentiaire d'Insertion et de Probation                        |                |
| Domaine fonctionnel RMFP :  | FP2JUS08 JUSTICE   |                |
| Emploi-référence RMFP :   | <a href="#">DIRECTRICE/DIRECTEUR DE STRUCTURE PENITENTIAIRE (FP2SEC16)</a> |                |
| Groupe IFSE :   | 3-1  | NBI : 0 points |
| Poste vacant <input checked="" type="checkbox"/> Poste susceptible d'être vacant <input type="checkbox"/> |  |                |
| Durée d'affectation attendue sur le poste :   | 3 ans  |                |

## Localisation administrative et géographique

Ministère de la justice / Direction de l'Administration Pénitentiaire / Service National du Renseignement Pénitentiaire  
Direction Interrégionale des Services Pénitentiaires de Dijon  
72A, rue d'Auxonne BP 13331  
21033 Dijon Cedex

## Description du poste

### Vos activités principales

Placé sous l'autorité hiérarchique du chef de la CIRP, l'adjoint coordonne l'activité interrégionale du renseignement pénitentiaire et assure le suivi des orientations de la politique nationale du renseignement conduite par le SNRP.

Il seconde son chef dans l'animation du réseau du renseignement pénitentiaire en milieu fermé et en milieu ouvert et coordonne leur action. A cette fin, il supervise les missions de renseignement et précise les orientations fonctionnelles des délégués et correspondants locaux du renseignement pénitentiaire au sein des structures du ressort de l'Interrégion, en lien avec les chefs d'établissement et les directeurs fonctionnels des SPIP.

Il contribue directement au développement du partenariat extérieur en appliquant les protocoles nationaux développés avec les services de renseignement partenaires, et, le cas échéant en participant aux instances de sécurité et de renseignement au niveau régional ou départemental, en lien avec les chefs d'établissement, les directeurs fonctionnels des SPIP, les DLRP et CLR.P.

### Nombre d'agents à encadrer

A  B  C  Sans objet

### Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions

Poste soumis à une habilitation au Secret de la défense nationale OUI  NON

Le titulaire de ce poste est soumis à l'ordonnance n° 58-696 du 06 août 1958 modifiée, relative au statut spécial des fonctionnaires des services déconcentrés de l'administration pénitentiaire et au décret n° 66-874 du 21 novembre 1966 modifié, relatif au statut spécial des fonctionnaires des services déconcentrés de l'Administration Pénitentiaire.

Le poste nécessitant d'accéder à des informations relevant du secret de la défense nationale, le titulaire fera l'objet d'une procédure d'habilitation au secret de la défense nationale préalable à sa prise de fonction conformément aux dispositions des articles R.2311-1 et suivants du Code de la défense et de l'IGI 1300 SGDSN/PSE du 09 août 2021.

**Moyens mis à votre disposition (matériel, logiciels spécifiques, véhicules...):** le statut de service de renseignement ne permet pas une description plus détaillée.

### Les activités du service

Service de renseignement au sens de l'article L. 811-4 du code de la sécurité intérieure depuis le 1er février 2017, le service national du renseignement pénitentiaire est constitué d'un échelon central au sein de la direction de l'administration pénitentiaire, des dix cellules interrégionales du renseignement pénitentiaires (CIRP) au sein des directions interrégionales des services pénitentiaires, des délégations locales au renseignement pénitentiaire dans les établissements et des cadres référents du renseignement pénitentiaire au sein de SPIP.

Depuis le 15 juin 2019, le renseignement pénitentiaire, restructuré sous forme de service à compétence nationale, est placé sous l'autorité hiérarchique directe du directeur de l'administration pénitentiaire. Dès lors, l'échelon central du service du renseignement pénitentiaire est chargé d'animer et de superviser, au niveau national, les actions des unités déconcentrées du renseignement pénitentiaire.

Le renseignement pénitentiaire repose sur la collecte, le traitement et la diffusion d'informations en lien avec les risques d'atteinte à la sécurité de l'administration pénitentiaire, aux intérêts de la société, sous des finalités légalement encadrées de prévention contre le terrorisme, de prévention contre la criminalité et la délinquance organisés, et de prévention contre les évasions, de maintien de la sécurité et du bon ordre dans les établissements pénitentiaires.

Le service à compétence nationale élabore la politique nationale du renseignement pénitentiaire, traduite dans sa doctrine, dont il garantit l'application par son réseau. Par ailleurs, il centralise la gestion du recueil, du traitement et de la conservation du renseignement répondant à ses finalités et en lien avec les personnes détenues ou suivies en milieu ouvert. Ces informations peuvent provenir de sources humaines, techniques, partenariales, ouvertes ou fermées.

**Composition et effectifs du service :** le statut de service de renseignement ne permet pas une description plus détaillée.

**Votre hiérarchie :** le statut de service de renseignement ne permet pas une description plus détaillée.

**Vos interlocuteurs métiers :** le statut de service de renseignement ne permet pas une description plus détaillée.

## Votre profil

### Vos principales compétences à mettre en œuvre

| Connaissances  | Savoir-faire   |
|--|--|
| Environnement professionnel du domaine d'activité              |  |
| Maîtriser les outils bureautiques                              | Esprit de synthèse et très bonnes qualités rédactionnelles |
| Solides connaissances dans l'investigation et le renseignement | Capacité d'organisation et d'adaptation et d'autonomie     |
| Savoir-être  | Expérience managériale indispensable                       |
| Discrétion   | Aptitude à travailler en transversalité et en équipe       |
| Rigueur  | Animer un réseau   |
| Savoir travailler en équipe                                    | Capacité d'analyse   |
| Sens des relations humaines                                    |  |

**Expériences professionnelles antérieures souhaitées :** des connaissances sur le renseignement, l'islamisme radical, le terrorisme, la violence politique ou la criminalité organisée seraient un atout.

**Offres de formation associées à votre prise de poste :** les formations d'adaptation à l'emploi + celles obligatoires à la prise de poste.

**Perspectives d'évolution professionnelle :** /

## Informations complémentaires

Le statut de service de renseignement ne permettant pas une description plus détaillée des missions évoquées précédemment, vous pourrez adresser un message à l'adresse ci-dessous pour plus de précisions.

**Organisation de travail :** NC

**Restauration :** NC

**Accessibilité en transport / Parking :** NC

| Vos contacts pour déposer une candidature  |  | La procédure de votre recrutement   |
|--|--|---|
| <b>Renseignements et candidature</b>   |  | Poste nécessitant une enquête administrative de sécurité <input checked="" type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON |
| Lettre de motivation et CV à adresser à :  |  |   |
| <a href="mailto:etat-major-cirp-dijon.dap-snrp@justice.fr">etat-major-cirp-dijon.dap-snrp@justice.fr</a> |  |   |

Vous voulez en savoir plus ?

<http://justice.gouv.fr>

<https://lajusticerecrute.fr/>



# Adjoint au chef de la Cellule Interrégionale du Renseignement Pénitentiaire (F/H)

Direction : Direction de l'Administration Pénitentiaire

Affectation : Service Nationale du Renseignement Pénitentiaire

CIRP de la Direction des Services Pénitentiaire de l'Outre-Mer

Statut : Agents de catégorie A

Date de publication 31/03/2023

Date de fin de publication : 11/05/2023

N° de poste :

## Informations générales

|   |  |                |
|---|--|----------------|
| Corps / Grade :   | Directeur Pénitentiaire d'Insertion et de Probation                        |                |
| Domaine fonctionnel RMFP :  | FP2JUS08 JUSTICE   |                |
| Emploi-référence RMFP :   | <a href="#">DIRECTRICE/DIRECTEUR DE STRUCTURE PENITENTIAIRE (FP2SEC16)</a> |                |
| Groupe IFSE :   | 3-1  | NBI : 0 points |
| Poste vacant <input checked="" type="checkbox"/> Poste susceptible d'être vacant <input type="checkbox"/> |  |                |
| Durée d'affectation attendue sur le poste :   | 3 ans  |                |

## Localisation administrative et géographique

Ministère de la justice / Direction de l'Administration Pénitentiaire / Service National du Renseignement Pénitentiaire  
Direction des Services Pénitentiaires de l'Outre-Mer  
48 rue Denis Papin  
94200 Ivry-sur-Seine

## Description du poste

### Vos activités principales

Placé sous l'autorité hiérarchique du chef de la CIRP, l'adjoint coordonne l'activité interrégionale du renseignement pénitentiaire et assure le suivi des orientations de la politique nationale du renseignement conduite par le SNRP.

Il seconde son chef dans l'animation du réseau du renseignement pénitentiaire en milieu fermé et en milieu ouvert et coordonne leur action. A cette fin, il supervise les missions de renseignement et précise les orientations fonctionnelles des délégués et correspondants locaux du renseignement pénitentiaire au sein des structures du ressort de l'Interrégion, en lien avec les chefs d'établissement et les directeurs fonctionnels des SPIP.

Il contribue directement au développement du partenariat extérieur en appliquant les protocoles nationaux développés avec les services de renseignement partenaires, et, le cas échéant en participant aux instances de sécurité et de renseignement au niveau régional ou départemental, en lien avec les chefs d'établissement, les directeurs fonctionnels des SPIP, les DLRP et CLRPP.

### Nombre d'agents à encadrer

A  B  C  Sans objet

### Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions

Poste soumis à une habilitation au Secret de la défense nationale OUI  NON

Le titulaire de ce poste est soumis à l'ordonnance n° 58-696 du 06 août 1958 modifiée, relative au statut spécial des fonctionnaires des services déconcentrés de l'administration pénitentiaire et au décret n° 66-874 du 21 novembre 1966 modifié, relatif au statut spécial des fonctionnaires des services déconcentrés de l'Administration Pénitentiaire.

Le poste nécessitant d'accéder à des informations relevant du secret de la défense nationale, le titulaire fera l'objet d'une procédure d'habilitation au secret de la défense nationale préalable à sa prise de fonction conformément aux dispositions des articles R.2311-1 et suivants du Code de la défense et de l'IGI 1300 SGDSN/PSE du 09 août 2021.

**Moyens mis à votre disposition (matériel, logiciels spécifiques, véhicules...):** le statut de service de renseignement ne permet pas une description plus détaillée.

### Les activités du service

Service de renseignement au sens de l'article L. 811-4 du code de la sécurité intérieure depuis le 1er février 2017, le service national du renseignement pénitentiaire est constitué d'un échelon central au sein de la direction de l'administration pénitentiaire, des dix cellules interrégionales du renseignement pénitentiaires (CIRP) au sein des directions interrégionales des services pénitentiaires, des délégations locales au renseignement pénitentiaire dans les établissements et des cadres référents du renseignement pénitentiaire au sein de SPIP.

Depuis le 15 juin 2019, le renseignement pénitentiaire, restructuré sous forme de service à compétence nationale, est placé sous l'autorité hiérarchique directe du directeur de l'administration pénitentiaire. Dès lors, l'échelon central du service du renseignement pénitentiaire est chargé d'animer et de superviser, au niveau national, les actions des unités déconcentrées du renseignement pénitentiaire.

Le renseignement pénitentiaire repose sur la collecte, le traitement et la diffusion d'informations en lien avec les risques d'atteinte à la sécurité de l'administration pénitentiaire, aux intérêts de la société, sous des finalités légalement encadrées de prévention contre le terrorisme, de prévention contre la criminalité et la délinquance organisées, et de prévention contre les évasions, de maintien de la sécurité et du bon ordre dans les établissements pénitentiaires.

Le service à compétence nationale élabore la politique nationale du renseignement pénitentiaire, traduite dans sa doctrine, dont il garantit l'application par son réseau. Par ailleurs, il centralise la gestion du recueil, du traitement et de la conservation du renseignement répondant à ses finalités et en lien avec les personnes détenues ou suivies en milieu ouvert. Ces informations peuvent provenir de sources humaines, techniques, partenariales, ouvertes ou fermées.

**Composition et effectifs du service :** le statut de service de renseignement ne permet pas une description plus détaillée.

**Votre hiérarchie :** le statut de service de renseignement ne permet pas une description plus détaillée.

**Vos interlocuteurs métiers :** le statut de service de renseignement ne permet pas une description plus détaillée.

## Votre profil

### Vos principales compétences à mettre en œuvre

| Connaissances  | Savoir-faire   |
|--|--|
| Environnement professionnel du domaine d'activité              |  |
| Maîtriser les outils bureautiques                              | Esprit de synthèse et très bonnes qualités rédactionnelles |
| Solides connaissances dans l'investigation et le renseignement | Capacité d'organisation et d'adaptation et d'autonomie     |
| Savoir-être  | Expérience managériale indispensable                       |
| Discrétion   | Aptitude à travailler en transversalité et en équipe       |
| Rigueur  | Animer un réseau   |
| Savoir travailler en équipe                                    | Capacité d'analyse   |
| Sens des relations humaines                                    |  |

**Expériences professionnelles antérieures souhaitées :** des connaissances sur le renseignement, l'islamisme radical, le terrorisme, la violence politique ou la criminalité organisée seraient un atout.

**Offres de formation associées à votre prise de poste :** les formations d'adaptation à l'emploi + celles obligatoires à la prise de poste.

**Perspectives d'évolution professionnelle :** /

## Informations complémentaires

Le statut de service de renseignement ne permettant pas une description plus détaillée des missions évoquées précédemment, vous pourrez adresser un message à l'adresse ci-dessous pour plus de précisions.

**Organisation de travail :** NC

**Restauration :** NC

**Accessibilité en transport / Parking :** NC

| Vos contacts pour déposer une candidature  |  | La procédure de votre recrutement   |
|--|--|---|
| <b>Renseignements et candidature</b>   |  | Poste nécessitant une enquête administrative de sécurité <input checked="" type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON |
| Lettre de motivation et CV à adresser à :  |  |   |
| <a href="mailto:etat-major-cirp-mom.dap-snrp@justice.fr">etat-major-cirp-mom.dap-snrp@justice.fr</a> |  |   |

Vous voulez en savoir plus ?

<http://justice.gouv.fr>

<https://lajusticerecrute.fr/>



# Adjoint au chef de la Cellule Interrégionale du Renseignement Pénitentiaire (F/H)

Direction : Direction de l'Administration Pénitentiaire

Affectation : Service Nationale du Renseignement Pénitentiaire

CIRP de Marseille

Statut : Agents de catégorie A

Date de publication 31/03/2023

Date de fin de publication : 11/05/2023

N° de poste :

## Informations générales

|   |  |                |
|---|--|----------------|
| Corps / Grade :   | Directeur Pénitentiaire d'Insertion et de Probation                        |                |
| Domaine fonctionnel RMFP :  | FP2JUS08 JUSTICE   |                |
| Emploi-référence RMFP :   | <a href="#">DIRECTRICE/DIRECTEUR DE STRUCTURE PENITENTIAIRE (FP2SEC16)</a> |                |
| Groupe IFSE :   | 3-1  | NBI : 0 points |
| Poste vacant <input checked="" type="checkbox"/> Poste susceptible d'être vacant <input type="checkbox"/> |  |                |
| Durée d'affectation attendue sur le poste :   | 3 ans  |                |

## Localisation administrative et géographique

Ministère de la justice / Direction de l'Administration Pénitentiaire / Service National du Renseignement Pénitentiaire  
Direction Interrégionale des Services Pénitentiaires de Marseille  
4 Traverse de Rabat BP 121  
13277 Marseille Cedex 9

## Description du poste

### Vos activités principales

Placé sous l'autorité hiérarchique du chef de la CIRP, l'adjoint coordonne l'activité interrégionale du renseignement pénitentiaire et assure le suivi des orientations de la politique nationale du renseignement conduite par le SNRP.

Il seconde son chef dans l'animation du réseau du renseignement pénitentiaire en milieu fermé et en milieu ouvert et coordonne leur action. A cette fin, il supervise les missions de renseignement et précise les orientations fonctionnelles des délégués et correspondants locaux du renseignement pénitentiaire au sein des structures du ressort de l'Interrégion, en lien avec les chefs d'établissement et les directeurs fonctionnels des SPIP.

Il contribue directement au développement du partenariat extérieur en appliquant les protocoles nationaux développés avec les services de renseignement partenaires, et, le cas échéant en participant aux instances de sécurité et de renseignement au niveau régional ou départemental, en lien avec les chefs d'établissement, les directeurs fonctionnels des SPIP, les DLRP et CLR.P.

### Nombre d'agents à encadrer

A       B       C       Sans objet

### Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions

Poste soumis à une habilitation au Secret de la défense nationale      OUI       NON

Le titulaire de ce poste est soumis à l'ordonnance n° 58-696 du 06 août 1958 modifiée, relative au statut spécial des fonctionnaires des services déconcentrés de l'administration pénitentiaire et au décret n° 66-874 du 21 novembre 1966 modifié, relatif au statut spécial des fonctionnaires des services déconcentrés de l'Administration Pénitentiaire.

Le poste nécessitant d'accéder à des informations relevant du secret de la défense nationale, le titulaire fera l'objet d'une procédure d'habilitation au secret de la défense nationale préalable à sa prise de fonction conformément aux dispositions des articles R.2311-1 et suivants du Code de la défense et de l'IGI 1300 SGDSN/PSE du 09 août 2021.

**Moyens mis à votre disposition (matériel, logiciels spécifiques, véhicules...):** le statut de service de renseignement ne permet pas une description plus détaillée.

### Les activités du service

Service de renseignement au sens de l'article L. 811-4 du code de la sécurité intérieure depuis le 1er février 2017, le service national du renseignement pénitentiaire est constitué d'un échelon central au sein de la direction de l'administration pénitentiaire, des dix cellules interrégionales du renseignement pénitentiaires (CIRP) au sein des directions interrégionales des services pénitentiaires, des délégations locales au renseignement pénitentiaire dans les établissements et des cadres référents du renseignement pénitentiaire au sein de SPIP.

Depuis le 15 juin 2019, le renseignement pénitentiaire, restructuré sous forme de service à compétence nationale, est placé sous l'autorité hiérarchique directe du directeur de l'administration pénitentiaire. Dès lors, l'échelon central du service du renseignement pénitentiaire est chargé d'animer et de superviser, au niveau national, les actions des unités déconcentrées du renseignement pénitentiaire.

Le renseignement pénitentiaire repose sur la collecte, le traitement et la diffusion d'informations en lien avec les risques d'atteinte à la sécurité de l'administration pénitentiaire, aux intérêts de la société, sous des finalités légalement encadrées de prévention contre le terrorisme, de prévention contre la criminalité et la délinquance organisés, et de prévention contre les évasions, de maintien de la sécurité et du bon ordre dans les établissements pénitentiaires.

Le service à compétence nationale élabore la politique nationale du renseignement pénitentiaire, traduite dans sa doctrine, dont il garantit l'application par son réseau. Par ailleurs, il centralise la gestion du recueil, du traitement et de la conservation du renseignement répondant à ses finalités et en lien avec les personnes détenues ou suivies en milieu ouvert. Ces informations peuvent provenir de sources humaines, techniques, partenariales, ouvertes ou fermées.

**Composition et effectifs du service :** le statut de service de renseignement ne permet pas une description plus détaillée.

**Votre hiérarchie :** le statut de service de renseignement ne permet pas une description plus détaillée.

**Vos interlocuteurs métiers :** le statut de service de renseignement ne permet pas une description plus détaillée.

## Votre profil

### Vos principales compétences à mettre en œuvre

| Connaissances  | Savoir-faire   |
|--|--|
| Environnement professionnel du domaine d'activité              |  |
| Maîtriser les outils bureautiques                              | Esprit de synthèse et très bonnes qualités rédactionnelles |
| Solides connaissances dans l'investigation et le renseignement | Capacité d'organisation et d'adaptation et d'autonomie     |
| <b>Savoir-être</b>   | Expérience managériale indispensable                       |
| Discrétion   | Aptitude à travailler en transversalité et en équipe       |
| Rigueur  | Animer un réseau   |
| Savoir travailler en équipe                                    | Capacité d'analyse   |
| Sens des relations humaines                                    |  |

**Expériences professionnelles antérieures souhaitées :** des connaissances sur le renseignement, l'islamisme radical, le terrorisme, la violence politique ou la criminalité organisée seraient un atout.

**Offres de formation associées à votre prise de poste :** les formations d'adaptation à l'emploi + celles obligatoires à la prise de poste.

**Perspectives d'évolution professionnelle :** /

## Informations complémentaires

Le statut de service de renseignement ne permettant pas une description plus détaillée des missions évoquées précédemment, vous pourrez adresser un message à l'adresse ci-dessous pour plus de précisions.

**Organisation de travail :** NC

**Restauration :** NC

**Accessibilité en transport / Parking :** NC

| Vos contacts pour déposer une candidature  |  | La procédure de votre recrutement   |
|--|--|---|
| <b>Renseignements et candidature</b>   |  | Poste nécessitant une enquête administrative de sécurité <input checked="" type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON |
| Lettre de motivation et CV à adresser à :  |  |   |
| <a href="mailto:etat-major-cirp-marseille.dap-snrp@justice.fr">etat-major-cirp-marseille.dap-snrp@justice.fr</a> |  |   |

Vous voulez en savoir plus ?

<http://justice.gouv.fr>

<https://lajusticerecrute.fr/>

